



Formation habilitation électrique BE manoeuvre /BP photovoltaïque Formation Initiale ou recyclage Opération spécifique d'ordre électrique

Personnes concernées

Personnel non électricien ou électricien, chargé : De réaliser des manoeuvres d'exploitations autorisées et des réarmements de protection dans les locaux de service électriques. D'accomplir des interventions élémentaires de remplacements et de raccordements sur des installations et des équipements électriques. De mettre en place des panneaux photovoltaïques.

Objectifs de la formation

Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique (selon la norme NF C 18-510). Appliquer les consignes de sécurité liées aux manoeuvres d'exploitations et de réarmements effectuées sur des installations et équipements électriques (BE manoeuvre). Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire de raccordement ou de remplacement en basse tension. Acquérir la capacité pour réaliser une mise hors tension d'un circuit (BS). Savoir assurer la mise en place de panneaux photovoltaïques en sécurité (BP). Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation.

Contexte

Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions. L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes.

Contenu de la formation

PARTIE THÉORIQUE

- L'évaluation des risques,
- Les nouvelles dispositions réglementaires,
- Les grandeurs électriques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les mesures de protection,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Les outillages et matériels électriques,
- La procédure en cas d'accident électrique,
- La procédure en cas d'incendie électrique,
- Chargé d'opération BE Manoeuvres : rôle et opérations,
- Chargé d'intervention BS : rôle et opérations,
- Chargé d'intervention BP : rôle et opérations,

Pour le recyclage la session commencera par une discussion dirigée qui permettra de mettre en avant le retour d'expérience du stagiaire.

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Le stagiaire doit être capable :

- D'analyser les risques électriques,
- De faire une mise hors tension,
- De réaliser une intervention de remplacement, et de raccordement en sécurité,
- De réaliser une manoeuvre d'exploitation,
- D'évoluer dans une zone protégée,
- D'échanger des documents liés aux opérations,
- De rendre compte des difficultés rencontrées,
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie,
- D'étudier un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.



Formation habilitation électrique BE manoeuvre /BP photovoltaïque Formation Initiale ou recyclage Opération spécifique d'ordre électrique

Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation. Maîtrise orale et écrite de la langue française. Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage

Durée

Formation initiale : 2 jours ou Recyclage : 1,5 jour (incluant théorie et mise en situation pratique).

Formateurs

Formateurs reconnus compétents selon la norme NFC 18-510

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement par demi-journée. Attestation de stage. Délivrance d'un titre d'habilitation pré-rempli des symboles proposés par le formateur.

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation

Méthodes pédagogiques

Exposés multimédias interactifs. Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles ou de travaux en groupe. Manipulations de composants électriques et dispositifs de sécurité. Etude des risques spécifiques relatifs aux installations du participant

Validation des acquis

Évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info